

L'homogreffe de peau



Cette opération permet de soigner en urgence des brûlures profondes de la peau. Apprenez-en plus sur ce type de greffe, sur son rôle et sur les signes à surveiller après l'opération.

Qu'est-ce qu'une homogreffe ?

C'est une greffe faite avec de la peau venant d'un donneur. Cette peau sert de pansement temporaire. En effet, elle est laissée en place pas plus de 2 semaines (14 jours).

Pourquoi devrais-je avoir une homogreffe ?

Cette opération vous est conseillée parce qu'il n'est pas possible de faire tout de suite une greffe en utilisant votre propre peau (autogreffe). Lisez la fiche santé [L'autogreffe de peau](#).

Il peut y avoir différentes raisons pour retarder l'autogreffe. Par exemple, les brûlures peuvent être trop étendues.

L'homogreffe permet d'agir en urgence pour contrôler :

- la perte de chaleur
- la perte de liquide
- le risque d'infection

L'homogreffe prépare aussi la plaie à l'autogreffe, qui est l'étape suivante.

Quels sont les risques ?

Les risques sont très faibles. Ils sont les mêmes que ceux liés à toute opération, comme les risques de saignement et d'infection.

Comment dois-je me préparer ?

Vous devrez :

- être à jeun, c'est-à-dire ne pas avoir mangé à partir de la veille au soir
- avoir arrêté de prendre certains médicaments

Votre équipe de soins vous dira ce que vous devez faire.

Combien de temps faut-il prévoir pour l'opération ?

Sa durée varie selon la grandeur de la brûlure. Juste avant la greffe, il se peut que l'on rase certaines zones de votre peau.

Il se peut aussi que l'on fasse un nettoyage des plaies, appelé débridement. Il s'agit de retirer les petits morceaux de peau brûlés. Cela aide la peau greffée (greffon) à bien prendre.





Pendant combien de temps aurai-je mes pansements en tissu ?

Les premiers pansements en tissu sont gardés pendant 4 ou 5 jours.

Lorsqu'ils sont changés la première fois :

- les agrafes sont enlevées
- on examine la greffe et on vérifie que la peau a bien pris

D'autres pansements sont posés. Ils resteront en place pendant environ 3 à 7 jours.

Y a-t-il des précautions à prendre APRÈS l'opération ?

Il est important de :

- Garder les pansements propres et secs.
- Surveiller les signes d'infection d'une plaie : température de 38,5 °C (101,3 °F), liquide qui coule du pansement, mauvaise odeur de la plaie.

Notez que la peau du donneur peut avoir une mauvaise odeur : **c'est normal**. C'est dû au liquide utilisé pour la conserver.

Quand l'autogreffe sera-t-elle faite ?

Cela varie d'un cas à l'autre. Votre chirurgien la planifiera avec vous. Posez-lui vos questions.

Y a-t-il des médicaments à prendre ?

Le niveau de douleur est évalué par l'équipe de soins. Au besoin, la douleur peut être soulagée par la prise de médicaments analgésiques.

En cas d'infection d'une plaie, des antibiotiques sont prescrits.

Aucun traitement antirejet n'est requis, car la peau du donneur est laissée en place seulement quelques jours.

À qui poser mes questions ?

Posez-les à un membre de votre équipe de soins. Unité des grands brûlés, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :

☎ 514 890-8121



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante



Personnes-ressources et contacts

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal chumontreal.qc.ca